



MB/XP, Philippeville, le 21 mars 2022

Commune d'ANHEE, PCDR

Compte-rendu du GT BiodiverCité du 7 mars 2022

Maison de la Ruralité - Bioul

Principaux acronymes :

- CLDR = *Commission Locale de Développement Rural*
 - FRW = *Fondation Rurale de Wallonie*
 - GT = *Groupe de Travail*
 - ODR = *Opération de Développement Rural*
 - PCDN = *Plan Communal de Développement de la Nature*
 - PCDR = *Programme Communal de Développement Rural*
-

Introduction

Les agents de la FRW accueillent les participants et ouvrent la séance.

Mme Anne FAELES, échevine de l'Environnement et du PCDN, excuse M. le Bourgmestre (Président de la CLDR) qui n'a pas pu être présent ce soir.

Ce GT, mis en place à la demande de la CLDR, se réunit pour la 2^{ème} fois.

L'assemblée est composée de 14 personnes :

- *L'échevine de l'Environnement et du PCDN : Mme Anne FAELES*
- *Des bénévoles du PCDN*
- *Des membres de la CLDR volontaires*
- *Des personnes extérieures, « personnes-ressources »*
- *L'agent-relais communal : Mme Françoise WINDESHAUSEN*
- *2 agents de la FRW.*

⇒ Voir liste complète en **annexe 1**.

L'ordre du jour de la séance comprend les points suivants :

1. *Rappel du Contexte*
2. *Poursuite du brainstorming « actions Nature », en vue de l'appel à projets BiodiverCité 2022*
3. *Définition de priorités*
4. *Divers et suites*

1. Rappel du contexte

Les agents de la FRW rappellent le rôle de la CLDR et de la FRW.

Les agents de la FRW rappellent également le rôle poursuivi par ce GT :

- 1- *Nourrir la réflexion en matière d'actions Nature et déterminer des priorités en la matière*
- 2- *Proposer des intitulés de fiches-actions à déposer dans le cadre du prochain appel à projets BiodiverCité (2022)*
- 3- *Etre attentif aux réflexions et actions des bénévoles du PCDN*
- 4- *S'assurer de répondre à la demande de réunion citoyenne annuelle.*

Des éléments du futur appel à projet sont présentés :

- Le calendrier supposé
 - Les 9 thématiques
 - Quelques point d'attention et nouveautés.
- ⇒ Cf. montage PPT en **annexe 2**

2. Poursuite du brainstorming « actions Nature », en vue de l'appel à projets BiodiverCité 2022

Les propositions issues du brainstorming de la réunion du GT du 06.12.2021 et celles issues de la réunion PCDN du 24.02.2022 sont présentées, après avoir été réparties selon les 9 thématiques de l'appel à projet. Les propositions émanant de la réunion PCDN (ou émises le 06.12.2021 et confirmées lors de cette réunion du 24.02.2022) figurent en rouge.

⇒ Cf. montage PPT en **annexe 2**

Les participants sont ensuite invités à travailler en sous-groupes. Trois sous-groupes de 4 personnes sont formés. Leur travail consiste à définir une série d'actions en lien avec une thématique de l'appel à projets, en s'inspirant des résultats du brainstorming (qui figuraient dans le C/R de la 1^{ère} réunion et viennent d'être présentés). Ils peuvent aussi ajouter d'autres propositions.

Un document de travail est remis à chaque sous-groupe. Le secrétaire est invité à le compléter avec : un intitulé descriptif (quelques mots pour comprendre la volonté, le but), une localisation, une liste de partenaires éventuels et une estimation des coûts (léger, < ou > à 5.000,00 €).

3. Définition de priorités

Un second temps de travail en sous-groupes est proposé, afin de définir des priorités dans les actions identifiées.

Chaque sous-groupe doit se mettre d'accord sur 3 actions prioritaires et répartir 10 points entre ces 3 actions (en donnant le plus de points au projet considéré comme plus prioritaire).

Trois critères sont proposés pour prioriser les actions et restent affichés à l'écran durant le travail. Il s'agit de :

- L'impact escompté sur la nature/la biodiversité (projet impactant)
- Les partenaires (identification des moyens humains/porteurs de projet)
- Le coût financier (léger, < ou > à 5.000,00 €)

Une mise en commun est ensuite effectuée, chaque rapporteur présentant à tour de rôle l'action qui a remporté le plus de points dans son sous-groupe, et ainsi de suite pour les 3 actions priorisées. Les rapporteurs sont ensuite invités à faire part des autres actions qui avaient été identifiées dans leur sous-

groupe, mais qui n'ont pas reçu de points, afin que les autres participants puissent en prendre connaissance et que l'agent-relais puisse disposer de toutes les propositions. Les documents de travail sont ramassés, afin que toute les informations soient collationnées.

Résultats du 1 ^{er} sous-groupe :
--

Actions priorisées :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Zones humides, mares et cours d'eau -> Grand Pachi. Aménagement d'un parcours pédagogique, tableau didactique, caillebotis et avec observatoire ornithologique.	Bioul	DNF	€€€	3
2	Cimetières : végétalisation. Sensibilisation de la population : affiches entrées cimetière + Bulletin Communal. Formation des ouvriers communaux. Achat de matériel d'entretien, de semences.	Cimetières	Adalia, Ecosem, Commune	€€	3
3	Verger du Caillou : poursuite plantations avec implication des habitants pour appropriation de ce lieu de vie (habiter le lieu)	Anhée, rue du Caillou	Commune et habitants du quartier	€€	3
4	Petit Bois de Bioul. Arbres en mauvaise état. Nichoirs. Nettoyage des sentiers.	Parapet – Bioul	Foyer l'Espérance	€€	1

Autres actions proposées :

- Sensibilisation aux EEE (plantes, animaux) lors des jours blancs + actions avec les enfants. Partenaires pressentis : écoles, Natagora, SPW.
- Edition d'un dépliant à destination des nouveaux habitants pour montrer l'importance des haies et du choix des espèces (garder les anciennes haies et planter des haies riches en biodiversité). Partenaire pressenti : Natagora.
- Zone de délestage pour les castors, avec sensibilisation des habitants.
- Repos du bois entre avril et juillet.
- Recréer des sites viables pour les hirondelles de rivage (refaire parois au Chemin des Forges à Annevoie et à la carrière de Bioul). Partenaires pressentis : ASBL Le Bocage, M. Loumaye.

Résultats du 2^{ème} sous-groupe :

Actions prioritaires :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Installation de massifs vivaces et mellifères dans les cimetières, les espaces publics (ronds-points, écoles...) et dans les vergers publics	Tous les villages	Natagora ?	€€	5
2	Renouée du Japon : lutte. Zone du bas du Rouillon (embouchure), de la route vers les Jardins d'Annevoie. Avec aménagement du sentier peut-être.	Entre chaussée et coteau qui monte (ancien restaurant l'Eden)	Propriétaire ?	€€€	3
3	Sentiers et chemins : aménagement du bord de Meuse, embouchure de la Molinee. Sentier existant à nettoyer. Et triangle de verdure. Nettoyage et mise en valeur	Anhée	Voies hydrauliques	€€	2

Autres actions proposées :

- Installer des bacs en acier corten avec des poissons vivants (exemple du cimetière de Ciney). Partenaires pressentis : bénévoles du PCDN.
- Créer des micro-vergers, mini-potagers. Partenaires : écoles -> ex : chaque écolier parraine un arbre du verger et s'occupe de charges hebdomadaires.
- Installer des nichoirs à chauve-souris et des nids à hirondelles dans/sur les bâtiments des salles communales.

Résultats du 3^{ème} sous-groupe :

Actions prioritaires :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Plantation de noisetiers au-dessus des renouées. Replantation du Petit-Bois à Anhée	Petit-Bois à Anhée	DNF et Commune	€€€	4
2	Cimetières : poursuivre végétalisation avec des plantes mellifères.	Où anciens combattants (Anhée, Bioul et Warnant)	Commune	€€	3
3	Petit Patrimoine / Arbres remarquables. Identification précise pour empêcher de les abattre.	Sur toute la Commune	DNF AWaP (autre source de financement)	€ à €€	3

Autres actions proposées :

- Lutter contre la Renouée du Japon (autres localisations : rue de la Moline, Vieilles ruelles, RAVeL). Partenaires pressentis : écoles et bénévoles PCDN.
- Planter des pruniers (Altesse) au Caillou. Partenaires pressentis : bénévoles du PCDN.
- Installer des perchoirs à rapaces le long des sentiers naturels.
- En matière de sensibilisation : participation aux jours blancs (écoles/PCDN), présence sur Facebook et autres réseaux sociaux (Johan Istace), balades oiseaux (Natagora, CNB).
- Création d'un observatoire avec accès aux PMR (Bioul, ND des Camps).
- Végétalisation des cimetières, prés fleuris.
- Semer fleurs mellifères au sentier des Lapins à Warnant. Partenaire : Djâles.

4. Suites

L'agent-relais (Françoise Windeshausen) :

- 1) Vérifiera l'éligibilité des postes
- 2) Soumettra au Collège les résultats du GT : intitulés des fiches-actions proposées via BiodiverCité, leur éligibilité et les priorités
- 3) Complètera les fiches-actions BiodiverCité
- 4) Complètera le formulaire d'inscription (BiodiverCité 2022) en ligne, avant la date butoir.

Le Collège :

Validera les fiches-actions BiodiverCité et au besoin les priorisera à nouveau (si le budget est dépassé)

Le GT BiodiverCité :

- 1) Un retour de la réunion sera réalisé lors de la prochaine CLDR
- 2) Une réunion sera organisée quand l'AM BiodiverCité sera reçu (automne)
- 3) Peut se réunir sans la FRW, si souhait d'avancer sur certains points (idem pour les bénévoles PCDN).

La FRW clôture la séance.

Secrétariat de la CLDR :

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Myriam BACHY et Xavier PAULY

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tél : 071 66 01 90

m.bachy@frw.be ou x.pauly@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Myriam BACHY et Xavier PAULY,
Agents de développement

GT BiodiverCité Anhée du 07 mars 2022 - Présences			
Nom	Prénom	Signature	adresse e-mail
BAETENS	Roland	présent	FC199517@skynet.be
CAMPANELLA	Bruno	excusé	arbreetbois@gmail.com
COLLARD	Edith	présente	edith.collard@uclouvain.be
<i>FAELES-VAN ROMPU</i>	<i>Anne</i>	présente	anne.faeles@skynet.be
HUBERT	René	présent	hubert1953@hotmail.fr
<i>PIETTE</i>	<i>Luc</i>	excusé	aurelie.molitor@anhee.be
POLOME	Jean	présent	jean.polome@tvcablenet.be
VERHELST	Anne-Christine	présente	achma.ve@gmail.com
MARLIER	Michel	présent	mmarlier45@gmail.com
LEMATRE	Goergiane	excusée	georgiane.lematre@gmail.com
PIERLOT	Nicole	présente	pierlotdufaux@gmail.com
DUQUESNE	Isabelle	présente	isadupesne@voo.be
CHIARADIA	Martin	excusé	Martin.chiaradia@outlook.com
MERCIER	Julien	excusé	maisonruralitebioul@gmail.com
GHESQUIERE	Maurice	excusé	ghesquiere.maurice@gmail.com
LAURENT	Jeanne-Françoise	excusée	laurent.jeannefrancoise@gmail.com
GERLACHE	Josiane	Excusée	jgerlache@skynet.be
DUFAUX	Françoise	présente	francoisedufaux@gmail.com
NEDERLANDT	Jeanine	présente	jajanederlants@hotmail.com

WINDESHAUSEN	Françoise, éco-conseillère
BACHY	Myriam, agent FRW
PAULY	Xavier, agent FRW

Annexe 2 – montage PPT présenté en séance

Groupe de Travail « BiodiverCité »
Lundi 7 mars 2022- 19h30
Maison de la Ruralité (Bioul)

Ordre du jour de la réunion :


1. Rappel du Contexte
2. Poursuite du brainstorming « actions Nature » en vue de l'appel à projets BiodiverCité 2022
3. Définition de priorités
4. Divers

Contact et inscription (pour le 02/03 au + tard) :
Service Environnement
082/69 86 20
environnement@anhee.be




1) *Rappel du contexte*

Rôle de la CLDR et de la FRW

- **La CLDR** peut mettre en place des GT sur des thématiques qu'elle souhaite approfondir. Des « retours » de ces GT sont ensuite effectués en réunion plénière de la CLDR.
- **La FRW** peut aider au lancement de ces GT, en assurant l'animation et le secrétariat des premières réunions (souvent 2), puis elle laisse le GT travailler de manière autonome.
- **La Ministre Tellier** a confié à la FRW une mission d'accompagnement dans le cadre de son appel à projet . C'est aussi dans ce cadre que se tient ce GT.

Rôle du GT BiodiverCité

- Nourrir la réflexion en matière d'actions Nature et déterminer des priorités en la matière
- Proposer les intitulés des fiches-actions à déposer dans le cadre du prochain appel à projets 
- Etre attentif aux réflexions et actions des bénévoles du PCDN
- S'assurer de répondre à la demande de réunion citoyenne annuelle

BiodiverCité 2022 : calendrier

- **8 mars** : webinaire de l'UVCW, à destination des agents communaux
- **8 (?) mars** : lancement de l'appel à projet (*date à confirmer!*)
- **Courant mars Jusque début juin** : formulaire d'inscription en ligne
- **8 juin** : date limite de dépôt des dossiers (*date à confirmer!*)
- **Été 2022** : analyse des demandes – compléments aux dossiers
- **Septembre/octobre** : notification aux communes



BiodiverCité 2022 : thématiques



BiodiverCité 2022 : points d'attention

- Importance du TABLEAU EXCEL à compléter (sert de base à la décision)
- Souhait (du Cabinet Tellier) que les associations nature et experts locaux soient impliqués, afin de favoriser les PROJETS IMPACTANTS
- Collaborations externes : ajout de NATAGORA (cellule « Biodiversité dans le bâti »)



BiodiverCité 2022 : nouveautés

- **Aide à la conception de certains projets :**
 - Les frais liés à cette expertise sont éligibles et plafonnés à 20 % du montant global du projet
 - La logique = une expertise naturaliste
 - A prévoir dans la rédaction de la fiche-action
 - Rétroactivité possible
 - L'expert doit être une association ou entreprise qui puisse facturer (pas de double subsidiation possible)



2) Brainstorming « actions Nature »

**- Résultats du GT BiodiverCité du 06.12.2021
+ réunion PCDN du 24.02.2022 -**

GT « BiodiverCité »

En matière de



**CIMETIÈRES
NATURE**

- Poursuivre l'aménagement et végétalisation des cimetières d'Anhée (environ 3ha50 sont concernés).
Au cimetière d'Anhée, il est prévu de débiter par le cimetière « du milieu », une demande de subside à été introduite en 2021 à cet effet. A Sosoye, des semences pour pré fleur (10 cm de hauteur) ont été utilisées. En octobre, quelques encensements supplémentaires ont eu lieu un peu partout. Pour 2022, des achats de graines pourraient être prévus, tout comme la location de matériel pour la préparation des actions.



GT « BiodiverCité »

En matière de



**LUTTE CONTRE
LES EEE**

- Grandes inquiétudes concernant la **renouée du Japon** :
Sa forte présence entraîne une réelle chute de biodiversité.
Divers endroits où la présence de cette EEE est très importante : à proximité de l'embouchure du Rouillon (en amont du dit cours d'eau), sur les talus de la route de Rouillon vers Anhée, en bordure de RAVEL...
Etre particulièrement attentif aux nouveaux spots. Savoir qu'elle ne s'installera pas (ou très peu) sur des sols vivants et de qualité : d'où l'intérêt de sols valorisés, d'espaces naturels riches...
La lutte contre cette EEE est un travail de longue haleine.



GT « BiodiverCité »

En matière de



PLANTATIONS

- Il est prévu la plantation d'un verger au quartier du Caillou, sur le terrain près de la placette, rue du Caillou. Des fruitiers prendront place à l'arrière des habitations. Il serait intéressant d'y considérer la **plantation de pruniers atesses simples**, moins productifs mais d'origine locale et dont le nombre diminue.
=> Poursuite de plantations dans les vergers existants
- Distribution d'arbres lors de la **Journée de l'Arbre 2023**.
- **Poursuite de l'opération « Un enfant, un arbre » (sur fonds propres)**



GT « BiodiverCité »

En matière de



**PROTECTION
D'ESPÈCES
& DE SITES**

- Concernant les opérations « batraciens », la Province met à disposition les barrières nécessaires et les bénévoles apportent leur propre matériel (seaux, lampes, gants...). La vraie question en lien avec ce matériel (qu'il soit personnel ou acquis par la Commune) réside dans un lieu de stockage accessible aux bénévoles.
- Pour ce qui est des crapauds, il en existe déjà quelques-uns. Mais certains n'ont sans doute pas été bien étudiés (largeur appropriée ? localisation optimale ? canalisation suffisante ? ...) vu qu'ils sont inutilisés (exemple : à Warrant).
- Attention à ce qu'ils ne deviennent plus source de soucis que de solution.
- Face à la problématique du foncier pour la **gestion des castors** : proposition de recensement des sites où l'installation de ces animaux ne poserait pas de soucis et serait positive pour la biodiversité, identification des prairies qui pourraient être inondées sans créer de problème et où les barrages pourraient donc être maintenus.



GT « BiodiverCité »

En matière de



**PROTECTION
D'ESPÈCES
& DE SITES**

- Les **vieux arbres** (qui ont été repérés) sont un réel plus en termes d'habitat pour la biodiversité. Des **mesures conservatoires** sont à prendre pour d'autres arbres (que le tilleul de Bioul) ex : pour le tilleul de Warrant. Au niveau de la Commune, ces enjeux sont bien appréhendés et la volonté est de conserver ces éléments végétaux ! Un suivi annuel est d'ailleurs prévu pour les 5 prochaines années pour ceux-ci tout comme pour le tilleul de Haut-le-Wastia. L'inventaire du GT Petit Patrimoine sera précieux pour poursuivre ce qui se met en place à l'échelle de la commune.
- Un **classement de certains arbres** est proposé. Plusieurs éléments pourraient intégrer la liste des arbres remarquables. Pour de nouvelles propositions à soumettre à la Région, il s'agit d'obtenir l'approbation des propriétaires. Ensuite, le Collège doit prendre une délibération



- Poursuite de l'aménagement du site du Grand Pachi à Bioul.

GT « BiodiverCité »

En matière de




SENSIBILISATION

- Proposition d'un **concours dans les écoles** (pour tenter de faire diminuer les coûts). Cela pourrait concerner la création d'affiches pour de la sensibilisation ou de classements inter écoles pour les quantités d'EEE arrachées.
- Actions de **sensibilisation vers la population locale** indispensables **en matière de lutte contre la Renouée** du Japon (travail de longue haleine)
- Idée de **modules mobiles de sensibilisation** à destination des écoliers (en touchant les enfants, on a une approche envers les parents)
- **Pérennisation des actions « Nature » lors des jours blancs**. Au niveau des actions envisageables, il pourrait s'agir d'interventions sur les spots de renouée, de construction de murs en pierre sèches dans le verger du PCDN (importance de la sensibilisation liée à de l'action)
- **Sensibilisation au respect des périodes de nidification** au cours desquelles tout abattage est interdit. Une forte sensibilisation par le DNF du respect de cette disposition est indispensable ; les conséquences sont bien trop importantes, au niveau de la destruction de nids et œufs, et ce avec des répercussions sur plusieurs années.
- Développer encore le travail (cf. École du dehors à Haut-le-Wastia) avec des bacs de plantes et le petit matériel mis à disposition pour les écoliers.
- **Production de feuillets d'information.**




GT « BiodiverCité »

En matière de



**ZONES HUMIDES,
MARES ET
COURS D'EAU**

- Pour les **mares** (et potagers partagés) en latence, il n'y a pas eu d'avancées récemment. **Existence d'un projet de mare à l'école de Warrant, mais risques (sécurité).**



GT « BiodiverCité »

En matière de



BIODIVERSITÉ
& BÂTI



GT « BiodiverCité »

En matière de



POLLINISATEURS



GT « BiodiverCité »

En matière de



SENTIERS
ET CHEMINS



3) Poursuite du brainstorming

Propositions d'actions

Définition d'actions :

En lien avec une **thématique** de l'appel à projets

En **sous-groupes** : désignation d'un secrétaire/rapporteur

Avec :

- un **intitulé** descriptif : 30 à 40'
- quelques mots pour comprendre la volonté, le but
- une **localisation**
- une liste de **partenaires** éventuels
- une estimation des **coûts** : léger, < ou > à 5.000,00 €




4) Définition de priorités

GT BiodiverCité – Anhée – 7 mars 2022

BIO DIVER CITE

Travail en sous-groupes

Propositions d'actions à déposer suite au brainstorming :

Thématiques	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts / matériels	Priorité
 CIMETIÈRES NATURE				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
 LUTTE CONTRE LES EEE				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
 PLANTATIONS				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	
				<input type="checkbox"/> € : très faible <input type="checkbox"/> €€ : < 5.000 € <input type="checkbox"/> €€€ : > 5.000 €	

Priorisation

Critères proposés pour prioriser les actions :

- **L'impact** escompté sur la nature/la biodiversité (projet impactant)
- **Les partenaires** : (identification des moyens humains/porteurs de projet)
- **Le coût** financier (léger, < ou > à 5.000,00 €)

Priorisation des actions

Travail en 3 sous-groupes :

- se mettre d'accord sur **3 actions** prioritaires
- répartir **10 points** entre ces 3 actions
- préciser qui dans le groupe serait prêt à participer à la mise en œuvre

10'

Retour et précisions (pour chaque action priorisée)

- **Intitulé** complet de l'action
(en commençant par celle qui a récolté le plus de points)
- **Localisation** précise
- **Partenaires :** *Porteur principal*
Autres personnes prêtes à s'investir
- **Coût approximatif :** € = très faible
€€ = < 5.000 €
€€€ = > 5.000 €

Priorisation

Sous-groupe n°1 :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Zones humides, mares et cours d'eau -> Grand Pachi. Aménagement d'un parcours pédagogique, tableau didactique, caillebotis et avec observatoire ornithologique.	Bioul	DNF	€€€	3
2	Cimetière : végétalisation. Sensibilisation de la population : affiches entrées cimetière + Bulletin Communal. Formation des ouvriers communaux. Achat de matériel d'entretien, de semences.	Cimetière	Adalia, Ecosem, Commune	€€	3
3	Vergers du Caillou : poursuite plantations avec implication des habitants pour appropriation de ce lieu de vie (habiter le lieu)	Anhée, rue du Caillou	Commune et habitants du quartier	€€	3
4	Petit Bois de Bioul. Arbres en mauvaise état. Nichoirs. Nettoyage des sentiers.	Parapet - Bioul	Foyer l'Espérance	€€	1

Priorisation

Sous-groupe n°2 :

	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Installation de massives vivaces et mellifères dans les cimetières, les espaces publics (ronds-points, écoles...) et dans les vergers publics	Tous les villages	Natagora ?	€€	5
2	Renouée du Japon : lutte. Zone du bas du Rouillon, de la route vers les Jardins d'Annevoile.	Entre chaussée et coteau qui monte (ancien restaurant l'Eden)	Propriétaire ?	€€€	3
3	Sentiers et chemins : aménagement du bord de Meuse, embouchure de la Molignée. Sentier existant à nettoyer. Et triangle de verdure. Nettoyage et mise en valeur	Anhée	Voies hydrauliques	€€	2

Priorisation					
Sous-groupe n°3 :					
	Intitulés	Localisations	Partenaires	Coûts approximatifs	Points
1	Plantation de noisetiers au-dessus des renouées. Replantation du Petit-Bois à Anhée	Petit-Bois à Anhée	DNF et Commune	€€€	4
2	Cimetières : poursuivre végétalisation avec des plantes mellifères.	Où anciens combattants (Anhée, Bioul et Warnant)	Commune	€€	3
3	Petit Patrimoine / Arbres remarquables. Identification précise pour empêcher de les abattre.	Sur toute la Commune	DNF AWaP (autre source de financement)	€ à €€	3



Suites

L'agent-relais (Française) :

- 1) Vérifie l'éligibilité des postes
- 2) Soumet au Collège les résultats du GT : intitulés des fiches-actions proposées via BiodiverCité, leur éligibilité et les priorités
- 3) Complète les **fiches-actions** BiodiverCité
- 4) Complète le **formulaire d'inscription** (BiodiverCité 2022) en ligne, avant la date butoir.

Le Collège :
Valide les **fiches-actions BiodiverCité** et au besoin les priorise à nouveau (si le budget est dépassé)

Le GT BiodiverCité :

- 1) Un **retour** de la réunion sera réalisé lors de la prochaine **CLDR**
- 2) Une **réunion** sera organisée quand l'AM BiodiverCité sera reçu (**automne**)
- 3) Peut **se réunir sans la FRW**, si souhait d'avancer sur certains points (idem pour les bénévoles PCDN).

Merci pour votre collaboration !

